



Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) – FLORE

Découvrir la flore et les habitats de La Réunion : menaces et enjeux de conservation

Créer et entretenir une Plantation d'Espèces Indigènes pour une utilisation durable

Intitulé du projet

« Plantation d'Espèces Indigènes pour une utilisation durable (PEI Run scolaire) »

Contexte et histoire

La Réunion possède encore 30% de ses habitats d'origine. De par son importante dénivellation, de la mer à 3070 m, ses cirques isolés et ses remparts abrupts, La Réunion possède de nombreux climats, et de ce fait une multitude d'écosystèmes, hébergeant une flore relativement riche. Depuis le début du 20^{ème} siècle, des réunionnais passionnés, s'étaient déjà rendu compte de la richesse de leur patrimoine naturel, en l'utilisant notamment pour apaiser certaines maladies, mais aussi comme bois de construction, bois de chauffe, bois de cuite, sylviculture....

Toutefois, du fait notamment de la destruction, de la fragmentation des différents habitats et de l'impact des espèces exotiques envahissantes, certaines plantes à fleurs sont considérées comme éteintes, de nombreuses autres sont actuellement menacées.

Ainsi, l'utilisation des plantes indigènes issues des milieux naturels favorise l'impact négatif sur ces milieux déjà diminués par la colonisation, notamment sur les espèces associées, dont de nombreuses sont devenues rares. Malheureusement, ces espèces ont encore de nos jours que trop peu, fait l'objet de plantation dans les projets d'aménagement et d'intérêts publics. A contrario, de nombreux projets favorisent l'utilisation ou la plantation d'espèces exotiques envahissantes : c'est le cas notamment de *Psidium cattleianum* (le Goyavier, de nouvelles plantations sont prévues et une filière en cours de mise en place : exploitation du fruit), de *Acacia mearnsii* (Mimosa, des plantations seraient prévues pour mettre en place une filière bois-énergie)...

L'inscription par l'UNESCO, depuis le 1^{er} août 2010, des « Pitons, cirques et remparts de La Réunion » sur la liste des Biens Naturels au Patrimoine mondial de l'Humanité, permet, une reconnaissance au niveau internationale, de La Réunion. Ses paysages spectaculaires notamment, contribuent significativement à la conservation de la biodiversité terrestre des Mascareignes.

La présence d'habitats et de milieux naturels représentatifs de la biodiversité de l'Océan Indien fut un avantage décisif dans l'éligibilité des Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion. Il satisfait le critère 10 de la Liste des critères de sélection établie par le comité du Patrimoine mondial de l'Unesco : « Contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation *in situ* de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation. »

La Déclaration de valeur universelle exceptionnelle des Pitons, cirques et remparts de l'île de La Réunion place donc le maintien (et la restauration si nécessaire) du bon état de conservation de la flore et des habitats naturels de l'île parmi ses priorités.

Afin de préserver ce patrimoine unique et de lutter contre les espèces exotiques envahissantes, le Parc national propose à ses partenaires (associations, collectivités, établissements scolaires,...) de les accompagner dans un projet de plantation d'espèces indigènes pour une utilisation durable par la population.

Descriptif du projet

L'offre pédagogique du Parc national explore la relation « Homme-Nature ». Les actions de plantations d'espèces indigènes par et pour la population sont un formidable sujet d'étude et d'expression artistique.

Le projet vise à faire connaître aux jeunes, les espèces indigènes et leur utilisation et à les impliquer dans la plantation et la valorisation de ce patrimoine naturel.

Durée du projet

Deux à trois années scolaires en fonction des autres partenaires du projet (associations et collectivités).

Public cible

Cycle 3 et 4 des établissements de toute l'île (la priorité sera donnée aux établissements situés sur les communes adhérentes à la Charte du Parc national).

Objectifs visés

- Recueillir les représentations et connaissances initiales des élèves sur les espèces végétales indigènes de La Réunion,
- Partager et mettre à jour les connaissances des élèves sur les espèces indigènes de l'île,
- Sensibiliser sur la notion de solidarité écologique entre les hauts et les bas de l'île :
 - > en étudiant différents types d'habitats,
 - > en étudiant les menaces qui pèsent sur les espèces indigènes et endémiques, en particulier les espèces exotiques envahissantes,
- Faire connaître le Parc national (son territoire, ses patrimoines),
- Permettre aux élèves d'expérimenter des moments de nature (approche sensible),
- Permettre aux élèves d'être acteurs de leur établissement en réalisant des plantations,
- Favoriser la transmissions inter-générationnelle,
- Favoriser les changements de comportement vis-à-vis de l'environnement et inculquer la notion d'ambassadeur (écocitoyen).

Résultats attendus

- Réalisation de deux sorties minimum sur des sites proposés par le Parc national, pour découvrir deux milieux naturels et les comparer,
- Récolte de graines (si possibilité) et/ou semi avec mise en place d'une pépinière temporaire dans l'établissement,
- Plantation d'espèces indigènes (10 minimum) dans l'enceinte de l'établissement,
- Réalisation d'une enquête sur l'utilisation des plantes par les familles et/ou habitants du quartier,
- Réalisation d'une production par les élèves (carte d'identité des espèces, sentier botanique, ...) sur le sujet étudié et présentation en fin d'année devant les parents et autres élèves,
- Présentation d'un bilan pédagogique du projet par l'enseignant,
- Réalisation du projet conforme aux objectifs et aux valeurs portées par le projet initial.

Modalités d'évaluation et indicateurs de réussite

- Les objectifs opérationnels fixés pour le projet sont atteints (nombre de sorties, actions de plantation, rencontre intergénérationnelle, ...),

- Les intervenants sont satisfaits de la prestation,
- Le comportement des élèves a changé vis-à-vis de l'environnement,
- La représentation du Parc national par les élèves a évoluée,
- Les élèves ont acquis des connaissances (savoirs) sur les plantes indigènes, endémiques et exotiques dont les exotiques envahissantes,
- Les élèves ont acquis des compétences (savoir-faire) liées aux plantes (ex. : faire des semis, repoter,...),
- la restitution du projet est correctement menée.

Moyens engagés

- Le Parc national de La Réunion engage les moyens humains permettant la réalisation du projet par le biais de l'intervention de ses agents (animation en classe et/ou sorties sur le terrain), ainsi que les moyens financiers sous forme d'une subvention forfaitaire de 1 000 € ;
- L'établissement scolaire s'engage à la bonne mise en œuvre pédagogique du PEAC, ainsi qu'à financer la somme minimum de 20% du montant minimum prévisionnel du budget global ;

Plan de financement prévisionnel	
Part d'autofinancement (ex. : coopératives d'écoles, communautés de communes, communes, budget de l'établissement, autres subventions,...)	250,00 € minimum
Parc national	1 000,00 €
Montant minimum prévisionnel Total	1 250,00 €